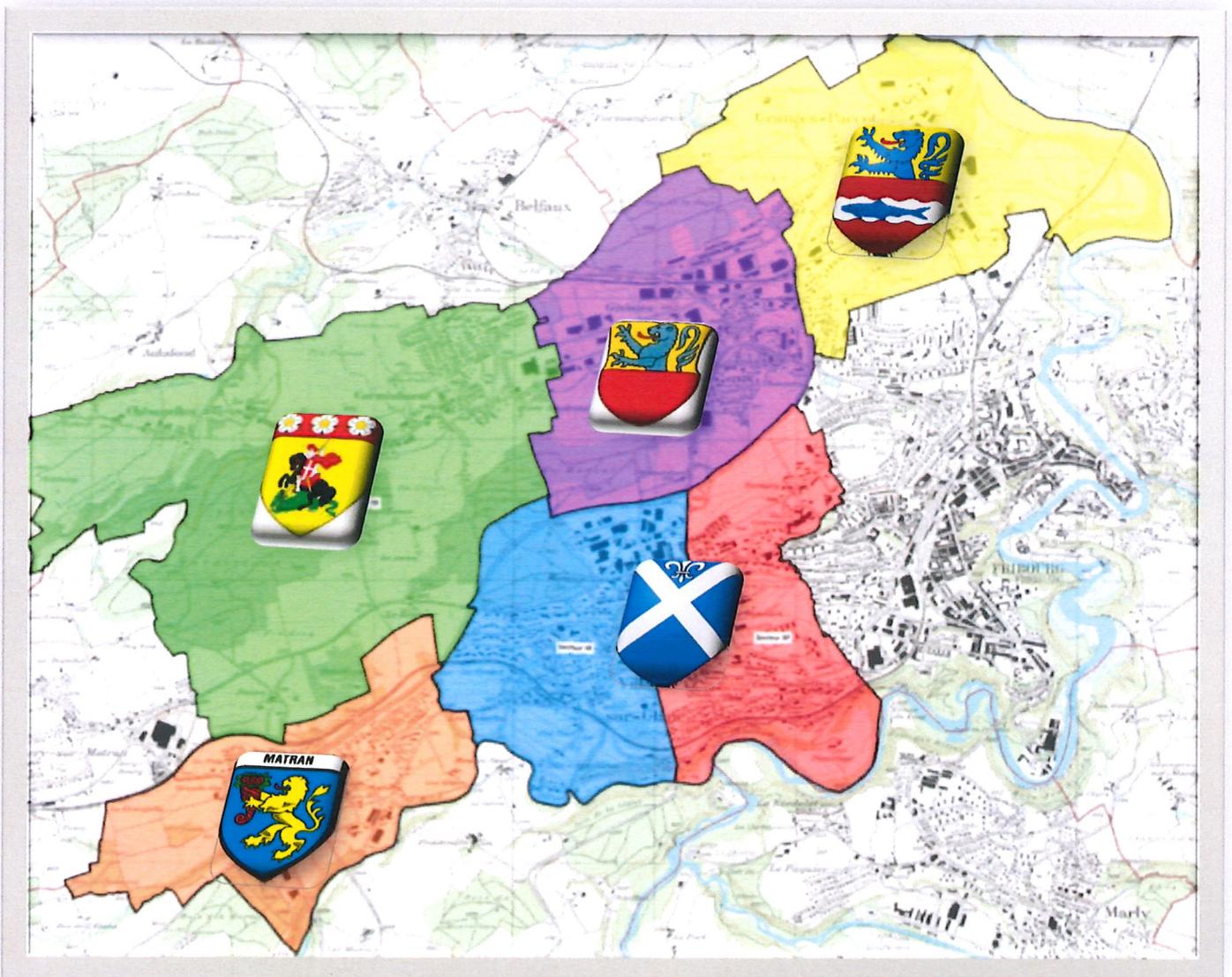




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

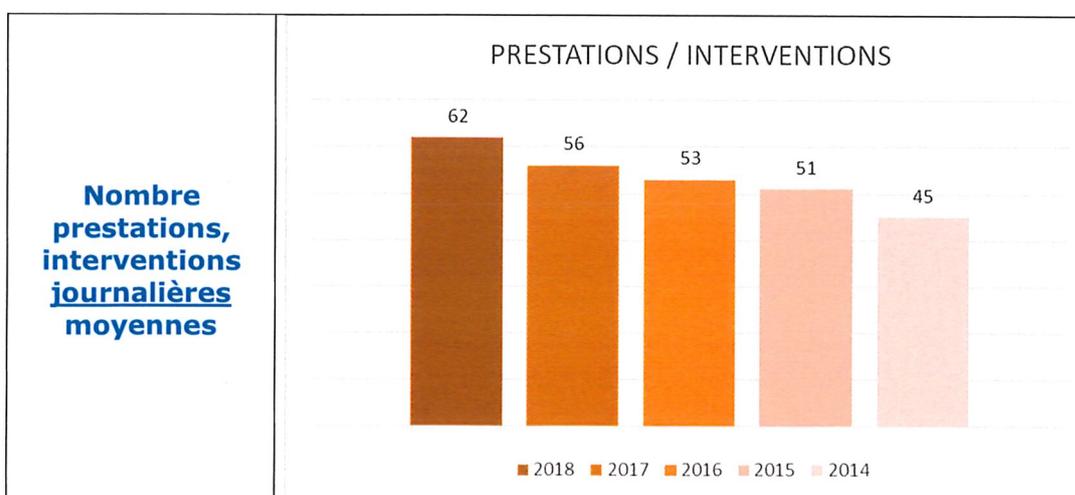
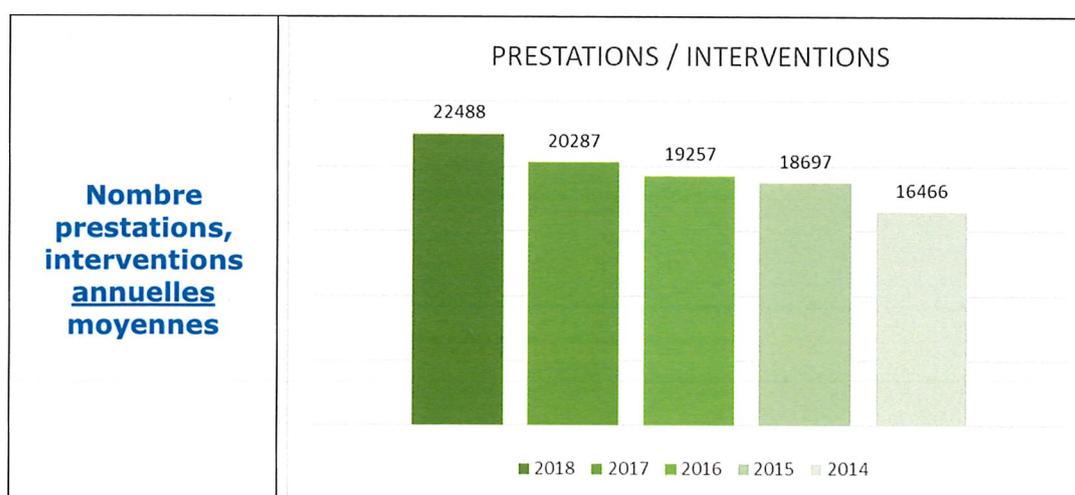


PREAMBULE

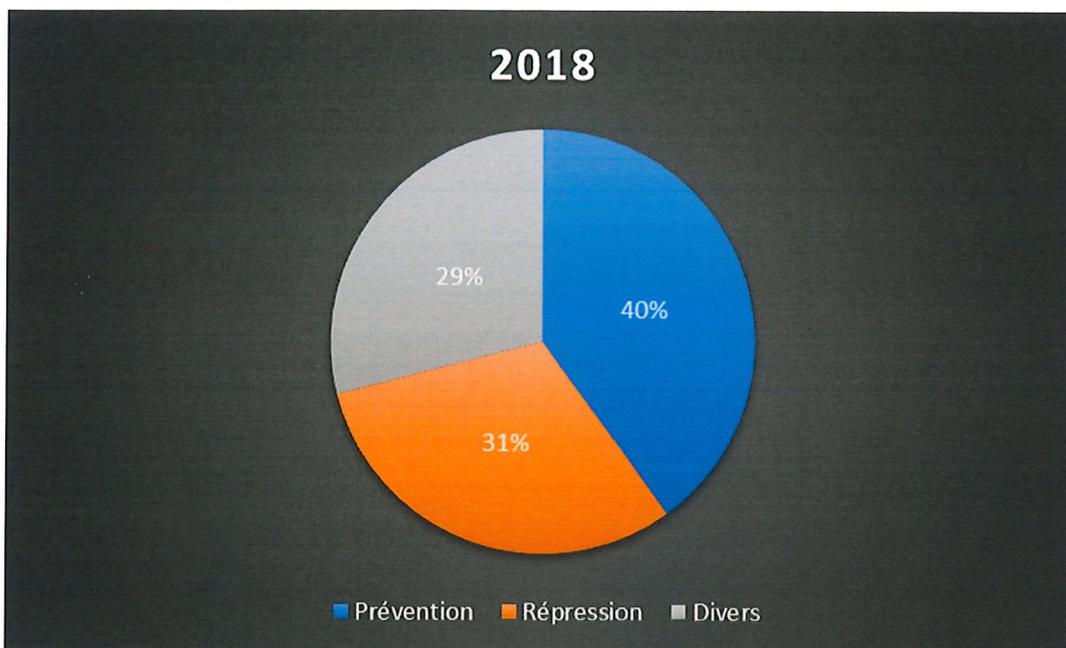
L'année 2018 n'a connu aucun changement ni au niveau du personnel ni au niveau des communes affiliées à l'ACoPol. Nous avons donc toujours le même effectif qui se compose de 7 agents de police, 3 agentes du stationnement et d'un secrétaire. Nous n'avons pas eu non plus d'apprenti, la prochaine fois que nous en formerons un, ce sera en l'an 2020. Voilà pour l'introduction de ce rapport d'activité.

Les chiffres que vous apercevrez au fur et à mesure de ce rapport démontrent notre engagement sur le territoire de nos cinq communes. Les patrouilles se font aussi bien à pied, à vélo qu'avec nos véhicules. En période estivale, il est très fréquent de croiser nos agents munis de leur vélo, ou alors à pied dans des zones pédestres, aux abords de places de jeux et de centres commerciaux.

A cet effet, les tableaux ci-dessous démontrent le nombre d'interventions annuelles et journalières moyennes durant les 5 dernières années.



Suite à plusieurs demandes, nous avons décidé de présenter, au moyen du graphique ci-dessous, l'activité de l'ACoPol en terme de temps consacré pour nos différentes tâches. Selon nos statistiques, la prévention reste encore et toujours notre mission la plus importante avec environ **6'884** heures, les divers nous prennent environ **4'792** heures et la répression nous demande environ **5'287** heures.



PREVENTION

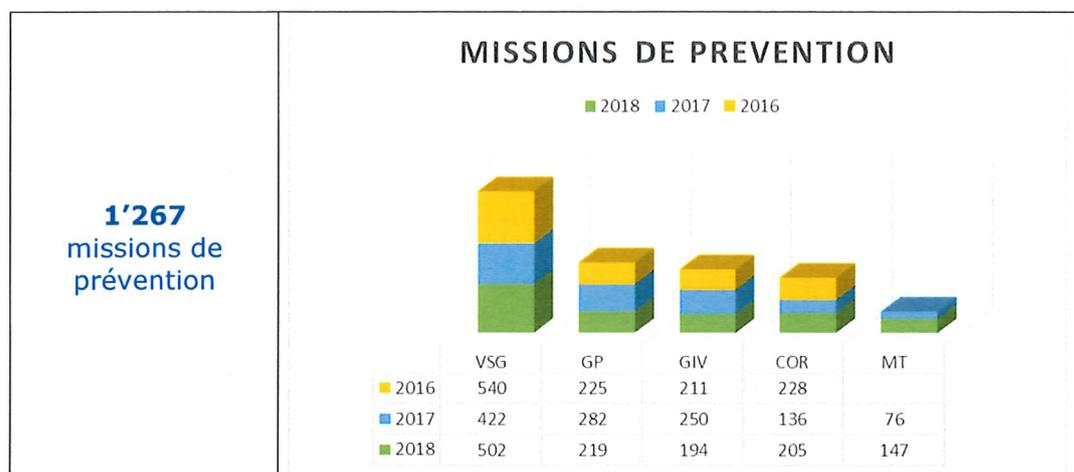
- **2'694** heures de patrouilles effectuées en soirée, de nuit, les week-ends et les jours fériés, ce qui correspond à une forte augmentation par rapport à l'année précédente.

Toutes ces heures ont été accomplies principalement dans un but préventif, en axant nos patrouilles dans les secteurs à problèmes.

Il faut préciser que dans le cadre de nos services de soirée et de week-end, nous axons principalement nos contrôles sur les nombreuses places de pique-nique établies sur notre secteur (Auge-forêt de Belle-Croix, forêt de Moncor, forêt du Verdilloud, etc), ainsi qu'aux alentours des établissements scolaires et communaux.

Nous avons aussi fortement intensifié nos passages dans certains secteurs suite à des problèmes de voisinage.

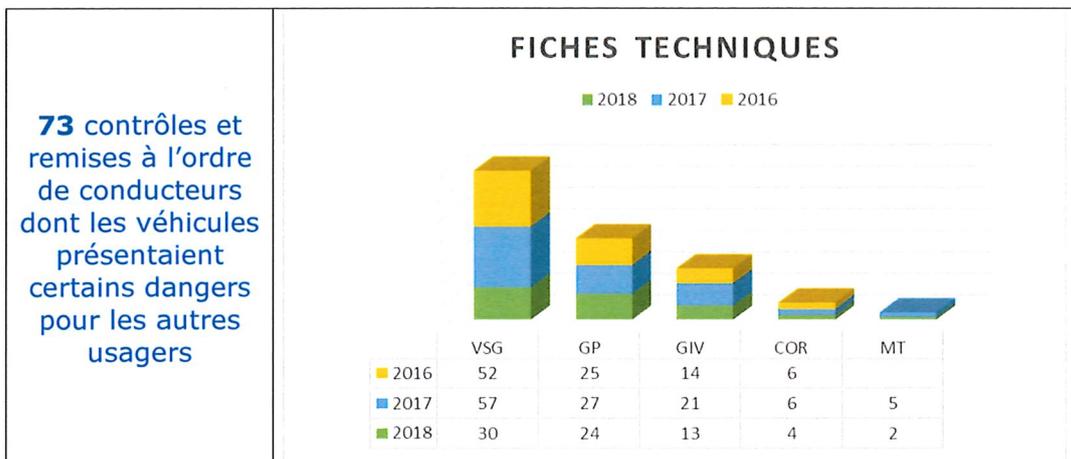
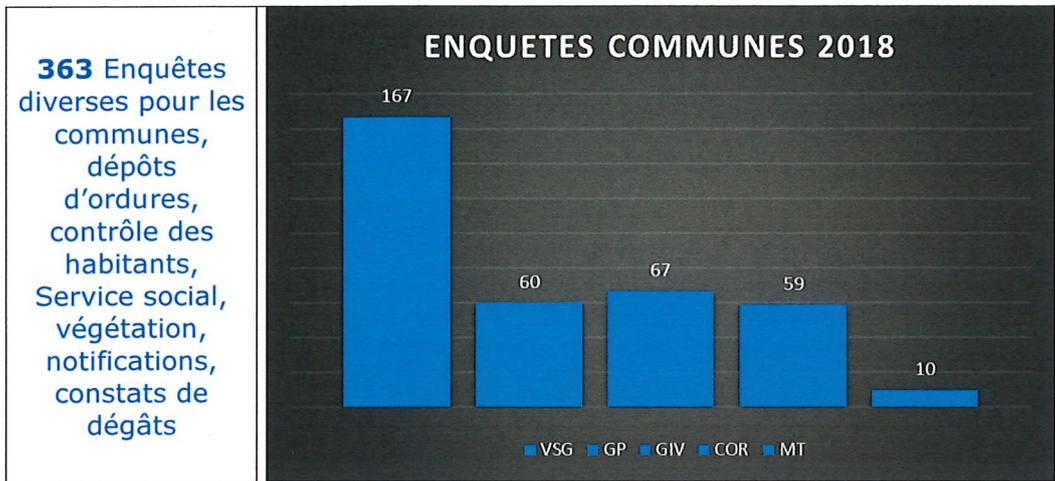
Nos agents ont travaillé **120** samedis ou dimanches, ainsi que des jours fériés ou chômés. Cela démontre que nous sommes présents sur le terrain aussi bien la semaine que le week-end, surtout dans les endroits fréquentés par des jeunes.



Parmi ces missions de prévention, nous trouvons :

- 537** contrôles d'entrées et de sorties des classes aux abords des écoles, dont **185** liés à la campagne de prévention scolaire lors de la reprise des classes en janvier et en août, après les vacances scolaires
- 386** surveillances et points fixes de prévention (commerces, routes, etc.)
- 154** patrouilles pédestres dans les divers secteurs, ceci de jour comme de nuit, y compris des patrouilles cyclistes
- 143** jours de service ont été effectués en soirée ou de nuit
- 28** mises en place du radar préventif à des endroits stratégiques, soit principalement sur les routes fréquentées par les enfants pour se rendre à l'école
- 22** leçons de prévention routière dans les classes en appui de la pol cant
- 8** passages et contrôles dans le bâtiment de la Chassotte
- 51** passages le week-end à la forêt de Belle-Croix (au réservoir) et à celle de Moncor
- 32** contrôles de circulation effectués sur les 5 communes de l'ACoPol (préventifs + répressifs)

Le tableau ci-dessous démontre que nous sommes souvent sollicités par nos communes, pour intervenir dans des domaines toujours plus variés.

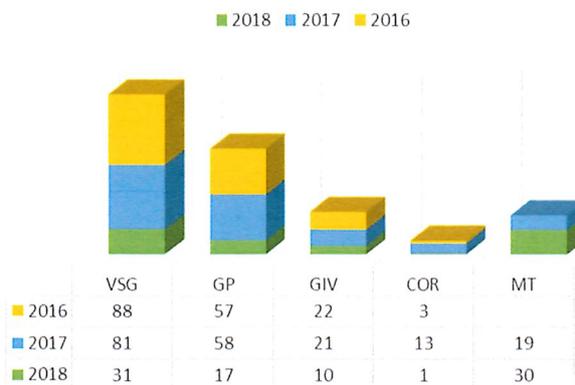


Il y a lieu de préciser qu'il s'agit là de contrôles uniquement préventifs. En effet, tous ces conducteurs ont été priés de mettre en conformité leur véhicule dans un délai donné, sans que nous ne délivrions le moindre rapport de dénonciation.

Nous attachons une importance particulière à cette tâche, d'où notre présence régulière aux abords des routes les plus fréquentées. Nous pouvons constater une diminution de ces chiffres, sûrement consécutive à nos pointages réguliers.

89 patrouilles préventives dans les commerces

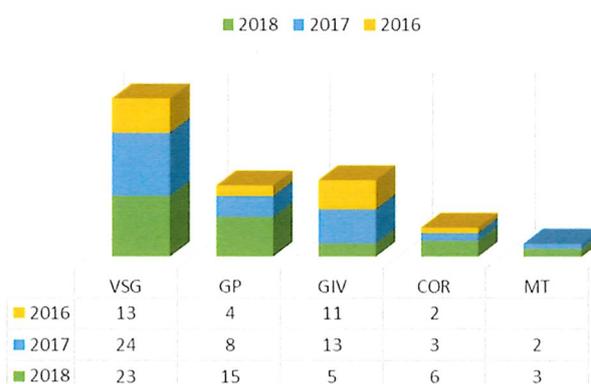
PATROUILLES COMMERCE



Ces patrouilles ont pour but principal de dissuader, par notre présence dans les commerces, des délits tels que les vols à la tire et les vols à l'étalage. Celles-ci sont effectuées toute l'année, mais notre présence est accentuée au mois de décembre, à l'approche des fêtes de Noël. Les statistiques données par la Police cantonale ont démontré une nette diminution des vols ces 2 dernières années, surtout en période de fêtes. Notre présence soutenue à cette période de l'année est fortement appréciée par les commerçants et la clientèle des magasins.

52 interventions pour des alarmes SMT, hydrocarbures

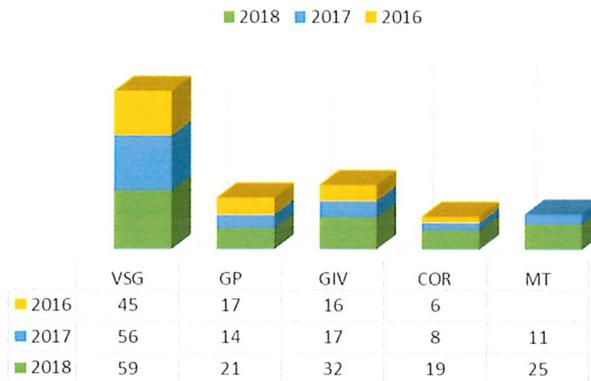
INTERVENTIONS ALARMES SMT



De par notre présence soutenue dans le terrain, il arrive très souvent que nous arrivions parmi les premiers intervenants. Nos missions principales dans le cadre de ces interventions sont de sécuriser la zone, informer le Chef d'intervention des pompiers, gérer les accès, déviations et badauds. Une légère augmentation de ces alarmes a eu lieu par rapport à 2017.

156 assistances portées lors d'accidents de la circulation, interventions sur la semi-autoroute, hydrocarbures sur la chaussée

AIDE SUR ACCIDENTS/TRAVAUX



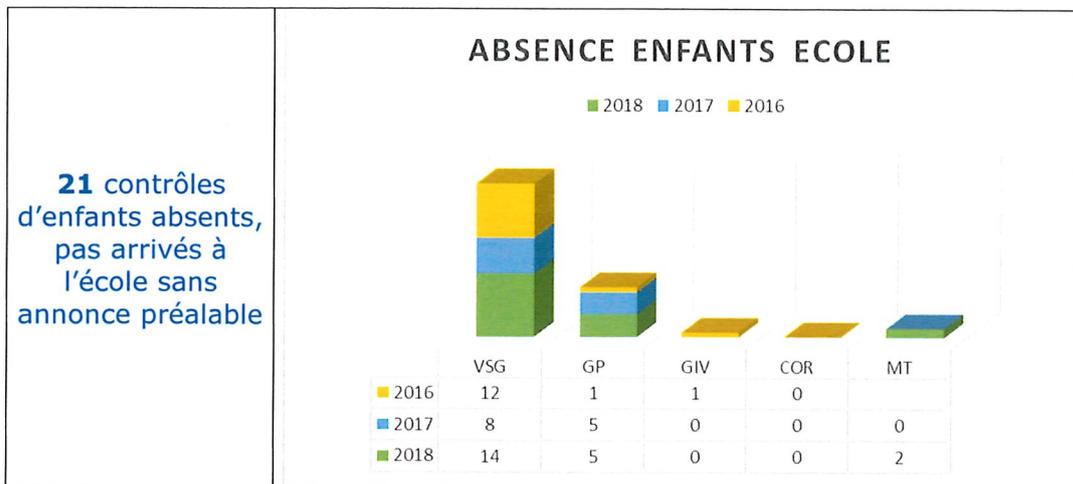
De plus en plus de gens téléphonent directement chez nous et c'est pourquoi nous sommes très souvent les premiers intervenants sur les lieux d'accidents. Dès lors, afin de prévenir tout risque supplémentaire pour les occupants des véhicules, nous prenons de suite les premières mesures, notamment en sécurisant les lieux (nette augmentation d'accidents ou de pannes par rapport à ces 3 dernières années).

Par la suite, nous apportons notre concours lorsque les personnes impliquées s'arrangent à l'amiable avec un constat européen. Dans le cas contraire, nous faisons appel à la Police cantonale pour suites utiles.

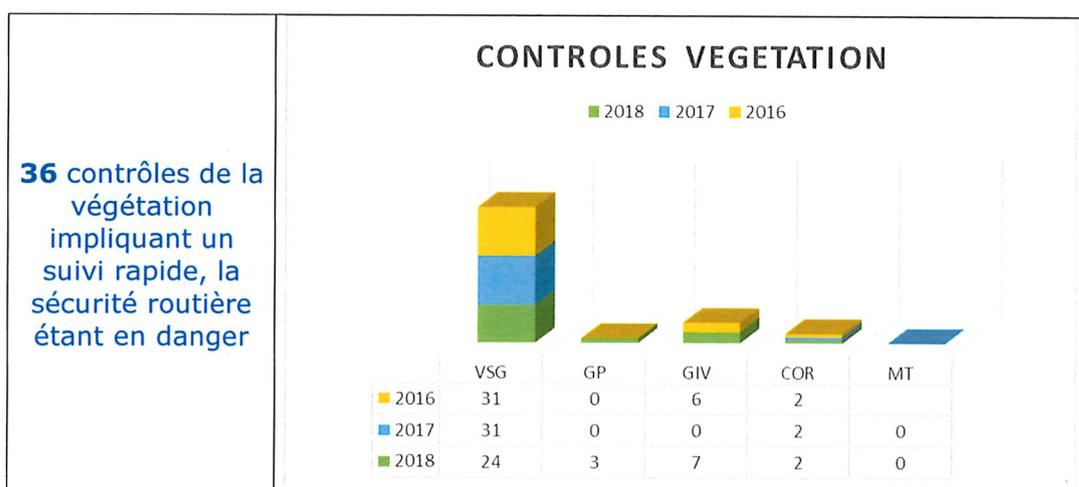
Relevons aussi que, suite à des accidents ayant causé des dommages matériels sur du mobilier urbain, nos constatations ont permis d'identifier les auteurs à plusieurs reprises. Pour ceux-ci, des arrangements à l'amiable ou des plaintes ont été déposés par les Communes.

Il arrive aussi fréquemment que nous soyons appelés sur la semi-autoroute pour assurer les collègues de la Police cantonale ainsi que les pompiers lors d'interventions liées à des accidents de circulation et d'hydrocarbure.

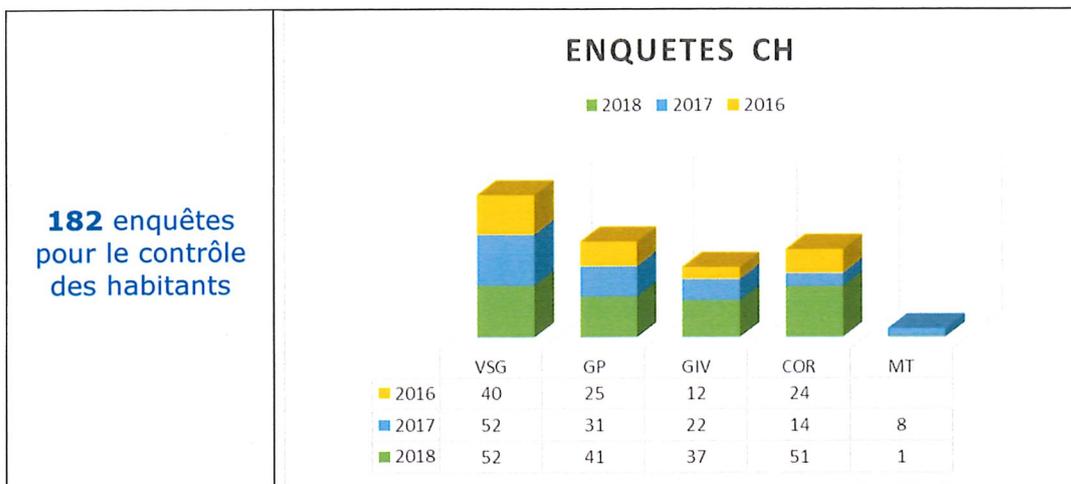




La tendance des absences est stable depuis 2-3 ans, légèrement supérieure cette année. Nous estimons que nos interventions ont permis de diminuer ce poste. Les parents ont été sensibilisés et invités à téléphoner à la direction des écoles ou au professeur concerné en cas d'absence de leur enfant.



Depuis plusieurs années, nous avons mis l'accent, avec le concours des ST et de l'édilité, sur ces contrôles de végétation et l'on peut à ce jour constater le fruit de notre travail. Nous avons dû intervenir à **36** endroits (moins que les premières années de l'ACoPol où la végétation masquait la visibilité des usagers de la route et gênait le passage des piétons sur le trottoir).



La mise à jour du contrôle des habitants des communes de Villars-sur-Glâne, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot et maintenant Matran a lieu annuellement. En dehors de ce suivi, nous sommes aussi souvent amenés à effectuer divers contrôles et à nous rendre sur place, notamment **52** fois à Villars-sur-Glâne, **41** fois à Granges-Paccot, **37** fois à Givisiez, **51** fois à Corminboeuf et **1** fois à Matran. On peut encore ajouter le contrôle annuel des appareils automatiques ainsi que le contrôle sur l'indication des prix des marchandises dans les vitrines de tous les commerces (Campagne OIP).

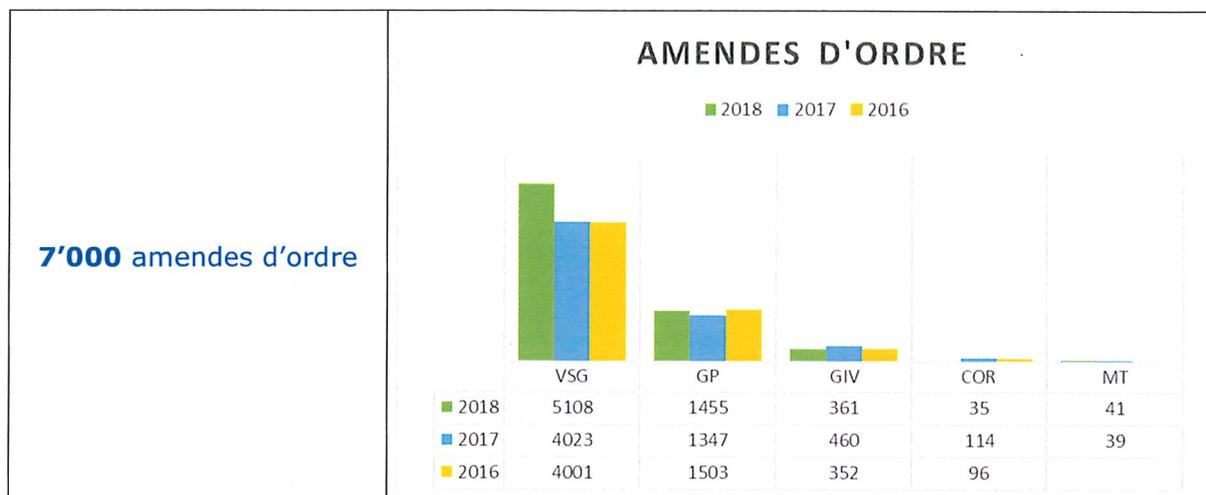
Mentionnons encore que le cours Polroute est effectué, et ceci au minimum 1 fois par année, simultanément avec les Corps des sapeurs-pompiers de nos communes, avec lesquels nous entretenons d'excellents contacts.

REPRESSION

Préférant toujours agir dans le domaine de la prévention plutôt que de manière répressive, très souvent nos interventions n'ont pas donné suite à une dénonciation, mais à des avertissements.

Toutefois, dans certains cas, nous n'avions pas d'autres choix que de dénoncer les contrevenants aux Autorités compétentes. Ces chiffres restent cependant modestes. Ainsi, nous avons dû effectuer **477** dénonciations aux Conseils communaux, en Préfecture ou auprès du Ministère public, pour des infractions aux Règlement général de police, Règlement communal sur les déchets et à des infractions à la Loi sur la circulation routière.

Un autre domaine a aussi donné lieu à passablement de travail : il s'agit de la gestion et du contrôle du stationnement. En effet, chaque année, de nouvelles zones de stationnement à durée limitée doivent être contrôlées en plus des autres déjà existantes. Le nombre d'amendes apposé en 2018 est largement supérieur à celui de 2017.



Le grand nombre d'amendes apposées à Granges-Paccot, par rapport à Givisiez et Corminboeuf, sont principalement dues aux personnes qui stationnent mal sur le plateau d'Agy, surtout lors de matchs de hockey ou de manifestations, ainsi que par la nouvelle zone de stationnement à durée limitée mise en place par la commune de Granges-Paccot au 1^{er} janvier 2015 sur plusieurs endroits de leur territoire, dont nous délivrons 120 vignettes par année.

Malgré nos fréquents passages et notre présence dans le secteur de l'hôpital cantonal, le nombre de véhicules se parquant sur les places de parc réservées aux handicapés est impressionnant. En outre, il est fréquent que le secrétariat de l'hôpital nous appelle sur place pour faire de l'ordre, car les personnes s'y rendant utilisent ces places de parc pour une longue durée et que les suivants ne peuvent plus déposer quelqu'un devant l'entrée.

Il n'y a plus qu'un P+R (celui de Grange) dans notre secteur, car celui du Guintzet a changé d'affectation et est devenu un parking normal, payant à 3 heures maximum. Il y a donc eu une nette diminution des amendes apposées à cet endroit par rapport à 2017. Nous sommes aussi responsables de l'entretien et du vidage du P+R de la Grange où les montants encaissés sont versés 1 X par mois sur le compte de la Commune de Villars-sur-Glâne.

Par ailleurs, sur le nombre important d'amendes apposées, **402** dénonciations auprès des communes ont dû être effectuées suite au non-paiement de celles-ci.



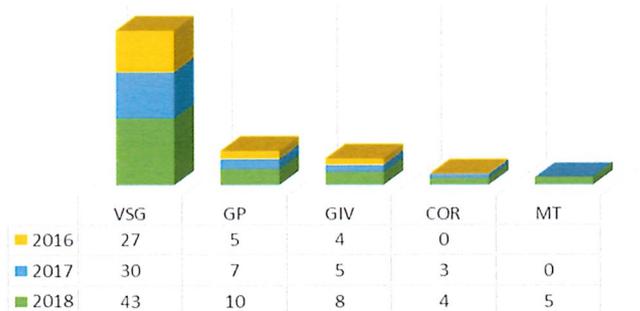
Dans le cadre de nos investigations et enquêtes, nous avons transmis ou traité **70** dossiers en parallèle avec la Police cantonale de Fribourg. De plus, nous sommes aussi intervenus pour les délits suivants :

- **5** cas de violence conjugale
- **2** conduites en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants
- **2** conduites sous l'effet d'un retrait de permis
- **1** cas de vol

70 affaires transmises et/ou traitées avec la PC (mœurs, LFStup, LCR)

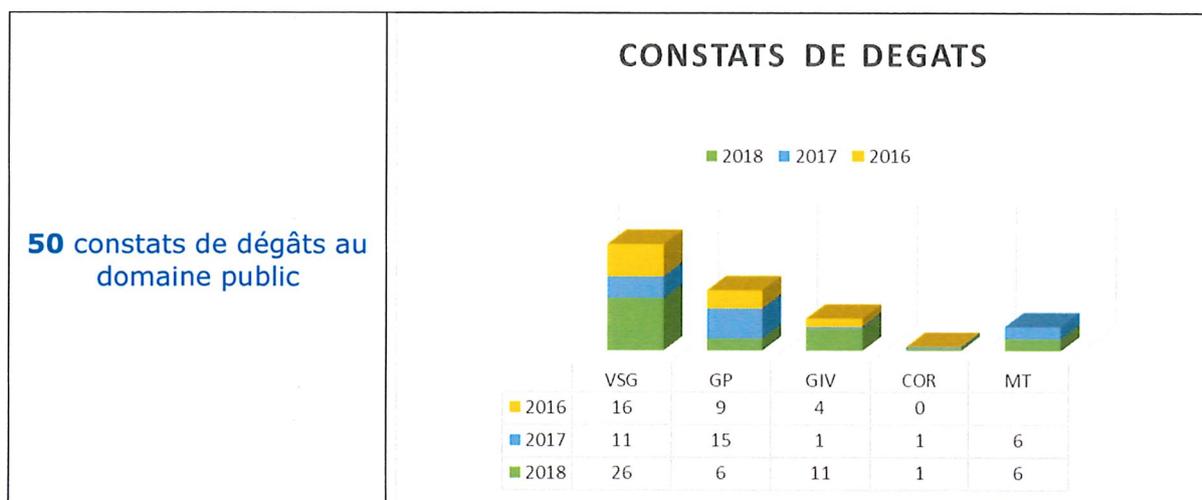
AFFAIRES TRANSMISES PC

■ 2018 ■ 2017 ■ 2016

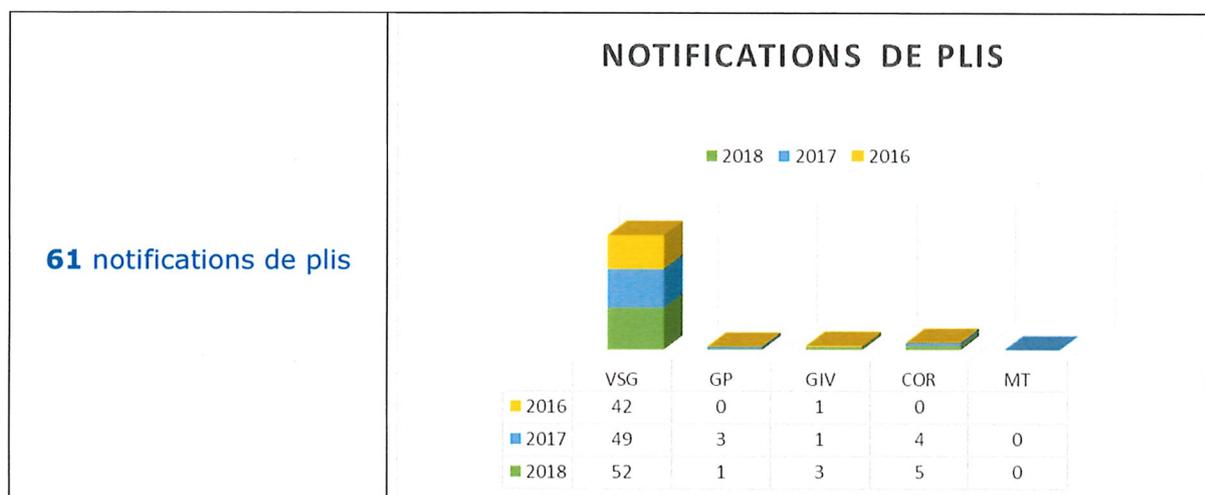


DIVERS

Bien d'autres tâches et missions nous incombent, sans que celles-ci ne soient liées à de la prévention ou à de la répression. Nous énumérons ci-dessous certaines d'entre elles :



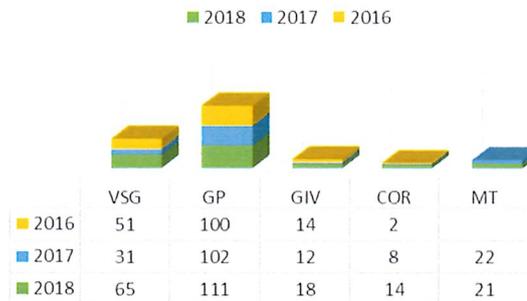
Depuis 2013, nous établissons des constats de dommages que nous envoyons aux communes, libres à elles ensuite de déposer formellement plainte auprès du Ministère public. On peut noter une légère augmentation de ces actes par rapport aux 2 années précédentes. Quant aux particuliers, ils doivent dorénavant se déplacer dans un bureau de la Police cantonale ou écrire directement au Procureur. Les particuliers peuvent aussi télécharger un document «plainte» sur internet, le signer et l'envoyer dans un poste de Police, notamment pour les cas de vols simples ou de dommages à la propriété.



229

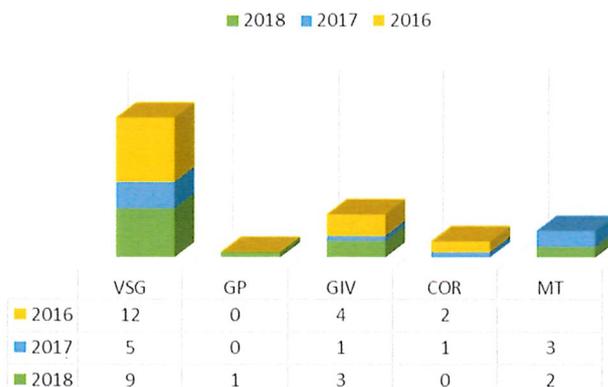
services de circulation et de manifestations (Oldtimer, Foire de Fribourg, services funèbres, différentes rencontres annuelles des témoins de Jéhovah, divers concerts, manifestations de la Fête nationale, fêtes de quartier, matchs de Fribourg-Gottéron, etc.)

SERVICES CIRCULATION-MANIFESTATIONS

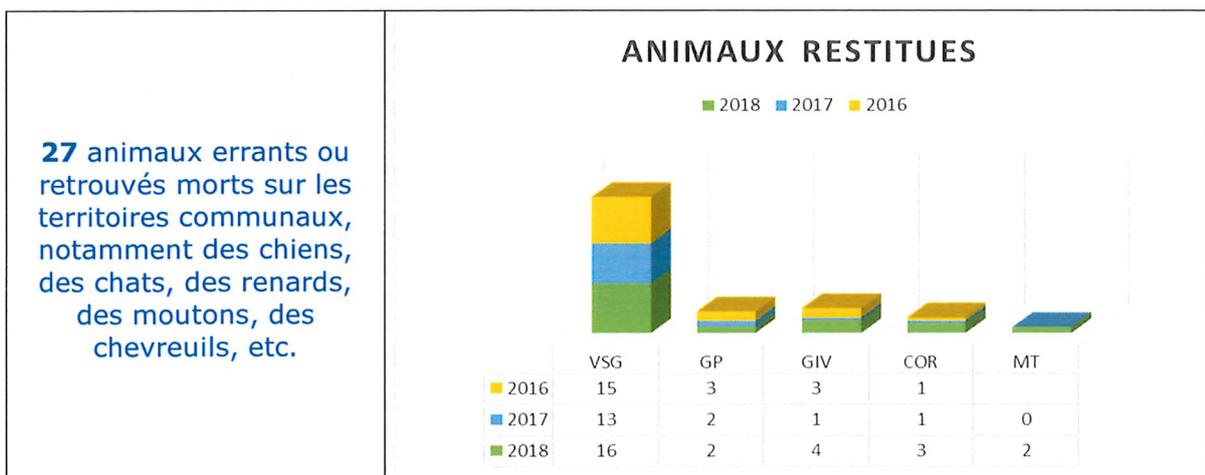
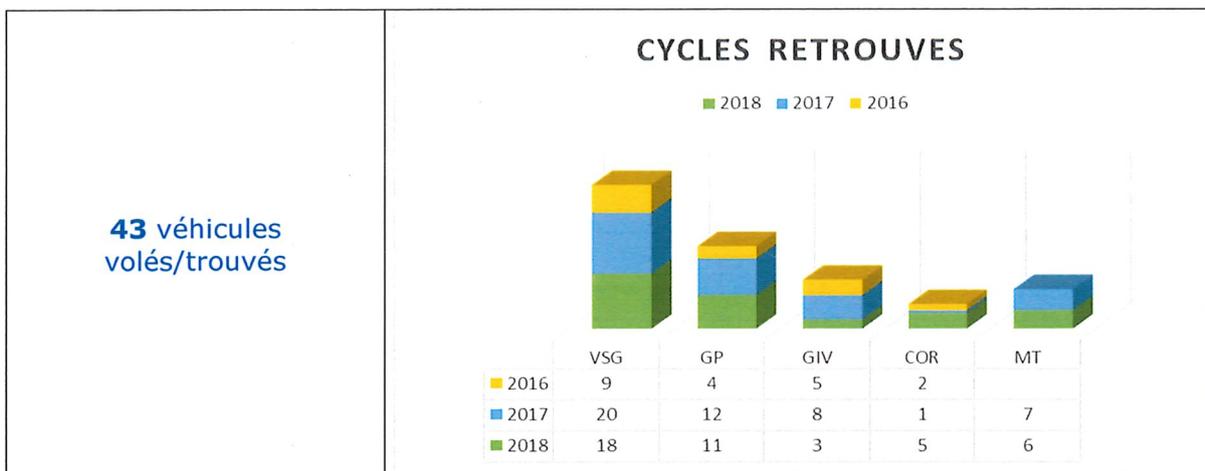


15 automobiles sans plaques à évacuer

VEHICULES SANS PLAQUES



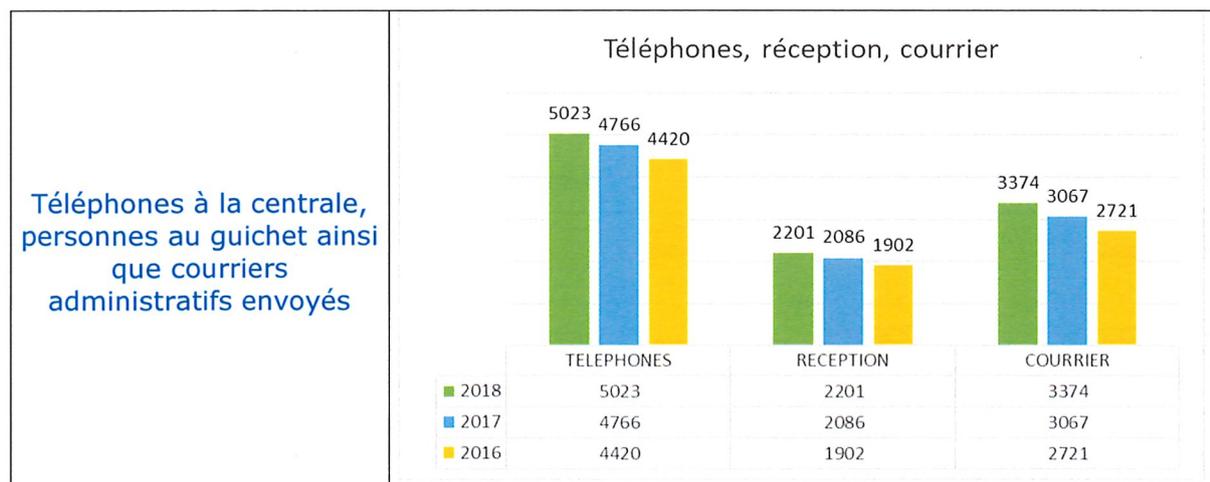
Dans le cadre de nos diverses patrouilles ou sur information des administrations communales et des citoyens, nous avons retrouvé **43** véhicules volés/trouvés. Il s'agit notamment de **42** cycles et **1** cyclomoteur.



La Commune de Villars-sur-Glâne a sollicité nos services pour plusieurs enquêtes sociales. Nous collaborons aussi avec le Service social de la Sonnaz, mais pour 2018, aucune demande ne nous est parvenue. Notre agent responsable a traité 3 dossiers à Villars-sur-Glâne. Cette activité a nécessité **40 heures** de travail et de recherches.



Relevons également que notre secrétariat a dû répondre à **5'023** téléphones, **2'201** personnes au guichet de nos bureaux et a établi **3'374** divers courriers administratifs.

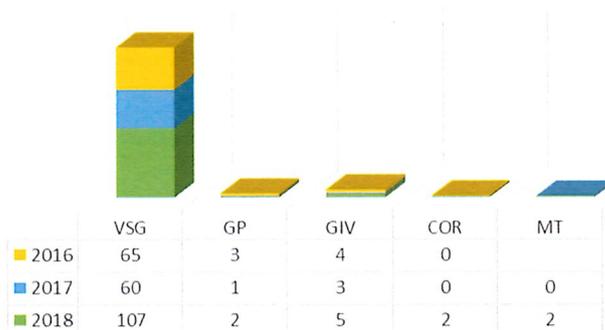


Afin également de maintenir un bon niveau de connaissance, notre personnel a effectué **522 heures** de formation.

118 divers objets ont été trouvés sur le territoire des 4 Communes et amenés à notre centrale

OBJETS TROUVÉS

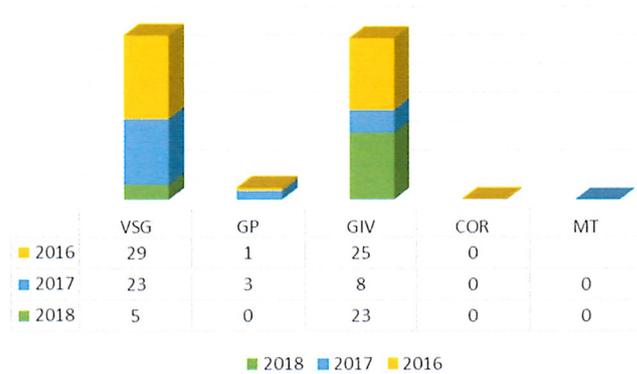
■ 2018 ■ 2017 ■ 2016



C'est un service rendu à la population et nous pouvons signaler que sur les **118** objets ramenés, **73** ont pu être restitués à leur propriétaire.

28 recherches effectuées pour le compte de station-service avant le dépôt d'une plainte

ESSENCE IMPAYEE subsidairement vol



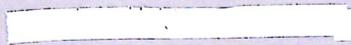
Ces recherches que nous effectuons nous permettent de retrouver les personnes avant le dépôt d'une plainte pour non-paiement d'essence. Il est à signaler que ces interventions sont en nette baisse par rapport à l'année précédente.

La gestion des vignettes pour les écoles de Villars-sur-Glâne était un travail assez conséquent. Depuis le 1^{er} janvier 2017, un nouveau plan de mobilité a été mis sur pied pour les employés de la commune et celui-ci est géré directement par Villars-sur-Glâne. Plus aucune vignette n'est délivrée par la Police intercommunale, excepté pour le parking d'appoint de Villars-Vert, le Centre Sportif du Platy et les autres communes de l'ACoPol.



**AUTORISATION DE STATIONNEMENT
POUR LE PERSONNEL
PARKBEWILLIGUNG FÜR DAS PERSONAL
2018**

N° Immatriculation:
Nummernschild:



Site:
Site: Petit-Moncor 1b

Du:
Ab: 01.01.18

Au:
Nach: 31.12.18

N°:
Nummer: 37

USAGE UNIQUE

Services techniques, route de Chandolen 1, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 32 00, technique@villars-sur-glâne.ch

Ci-dessous, un modèle des vignettes utilisées à Granges-Paccot pour 2018. Chaque couleur correspond à un quartier ou un endroit défini, il y a 6 secteurs différents.

L'avantage de ces vignettes par rapport aux années précédentes est le fait qu'elles se collent sur le pare-brise comme les vignettes autoroutières. A noter encore la construction d'une nouvelle école à Chavully qui remplacera celle du Lavapesson.



En 2013, nous avons pris la gestion du Parking d'appoint de Villars-Vert. L'occupation actuelle est en augmentation, il ne reste au 1^{er} janvier 2018 plus qu'une seule place non-occupée sur une capacité de **61 places**. Nous délivrons pour chaque occupant des vignettes, renouvelables de 6 mois en 6 mois.